



# LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



## PARISIEN



janvier 2026

n° 1276



## L'AGENDA CGT

**4 février**

Meeting pour les libertés syndicales au siège à Montreuil

**du 10 au 12 février**

22<sup>e</sup> Congrès de l'Union départementale CGT Paris

Le Travailleur parisien,  
publication mensuelle  
de l'Union départementale  
CGT de Paris  
85, rue Charlot  
75003 Paris  
www.cgtparis.fr  
tél. : 01 44 78 53 31  
fax. : 01 48 87 89 97  
tp@cgtparis.fr

**Directeur de la publication**

Benoît Martin

**Responsable de la rédaction**

Emmanuel Cottin

**Comité de rédaction**

Francis Ambrois  
Jean-Marie Bretagne  
Céline Carlen  
Emmanuel Cottin  
Rémy Frey  
Karl Ghazi  
Benoît Martin  
Sophie Méreau  
Adèle Tellez

**Photos**

Benoît Martin  
Pierrick Villette  
Confédération paysanne

**Mise en page**

Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €

Imprimé par nos soins  
N° CPPAP 0121S0637

ISSN : 0290 - 8727

**Changement de destinataire  
ou d'adresse**

Toute demande de changement  
d'adresse devra être faite au  
Travailleur parisien (administration)  
en précisant la nouvelle  
et l'ancienne adresse.

Retrouvez tous les articles  
du Travailleur parisien  
sur le site de l'UD CGT de Paris  
[www.cgtparis.fr](http://www.cgtparis.fr)



## SOMMAIRE

ÉDITO .....	3
ACTUALITÉ REVDICATIVE	
Mercosur PAYSAN-NES DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE, CITOYEN-NES ET MILITANT-ES DE LA CGT UNI-ES CONTRE LA MALADIE DU LIBRE-ÉCHANGE.....	4
VIE SYNDICALE	
Stages de formation syndicale LE CALENDRIER 2026 .....	6
HOMMAGE	
Inauguration MADELEINE RIFFAUD, L'ÉTERNELLE RÉSISTANTE .....	8
INTERNATIONAL	
Monde QUEL AVENIR POUR LE DROIT INTERNATIONAL ? .....	9
CULTURE	
Seul en scène LA FRANCE COLONIALE AU SCALPEL .....	10

## ÇA EMPIRE !

Meilleurs vœux de santé, de bonheur et de succès revendicatifs pour 2026 !

Pourtant, cette année commence mal, avec les situations au Venezuela et en Iran, qui viennent s'ajouter à tant de conflits enlisés, dont souffrent notamment les Palestinien·nes, les Ukrainien·nes et beaucoup d'Africain·es.

L'agression militaire US au Venezuela et l'enlèvement du président Maduro constituent de graves violations du droit international. Trump ne cherche même pas à enrober son discours : il s'en prend au Venezuela en raison du pétrole. Et il a des visées sur le Groenland, terre arctique qui appartient au Danemark, pays membre de l'Otan !

Le récent retrait des États-Unis de soixante-six organisations, conventions et traités internationaux vient couronner le tout. Le droit international est fracassé, l'Onu est impuissante, la loi du plus fort s'impose, la violence est la seule règle des empereurs Netanyahu, Poutine et Trump. « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres », écrivait Antonio Gramsci. C'est le moment de rappeler que pour la CGT, la paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. La CGT continuera à peser dans l'OIT, dont la devise est *Si vis pacem, cole justitiam* (si tu veux la paix, respecte la justice).

L'actualité internationale, c'est aussi l'accord de libre-échange commercial entre l'UE et le Mercosur. Les grands déséquilibres sociaux et environnementaux vont profiter aux capitalistes et nuire aux peuples. L'accord UE-Mercosur est l'une des raisons de la colère agricole de ce début d'année. La CGT considère que du champ à l'assiette, des questions politiques, économiques, sociales et écologiques sont posées. Y répondre, c'est imaginer un autre modèle agricole, respectueux des paysan·nes, des travailleur·ses de toute la filière agro-alimentaire, des consommatrices et consommateurs et de la nature.

Heureusement, le pire n'est jamais certain, et les régressions ne sont jamais définitives. Cultivons l'optimisme de la volonté ! Les mobilisations syndicales et citoyennes aux États-Unis pourraient mettre en échec le Parti républicain et Trump aux élections de mi-mandat le 3 novembre. Pour autant, nous ne miserons pas que sur les mobilisations qui se produisent ailleurs, car nous continuerons ici, en France et à Paris, à créer des rapports de force tant sur les enjeux locaux et nationaux qu'internationaux. À Paris, la CGT restera indépendante mais ne sera certainement pas neutre sur les élections municipales. Avec nos exigences sociales et environnementales, nous sommes une force de proposition.

Pour terminer ce moment de vœux, souhaitons, pour les 60 ans de l'UD, que la CGT parisienne soit toujours davantage une force organisée, structurée et efficace.

**Benoît Martin, UD de Paris**

## Mercosur

# PAYSAN·NES DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE, CITOYEN·NES ET MILITANT·ES DE LA CGT UNI·ES CONTRE LA MALADIE DU LIBRE-ÉCHANGE

**Une centaine de paysan·nes de la Confédération paysanne et de militant·es des Soulèvements de la terre appuyé·es par des militant·es de la CGT Paris, de Cancer Colère et du collectif « Agro en lutte » d'étudiant·es d'Agro Paris Tech ont envahi le périphérique parisien le 10 janvier dernier. Les tracteurs se sont engagés sur la bretelle de la porte de Montreuil pour mener une opération escargot et protester contre le Mercosur et l'agrobusiness, synonymes de misère pour les paysan·nes et d'empoisonnement pour les citoyen·nes.**

Alors qu'une paysan·ne sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté, la situation des travailleuses et des travailleurs de la terre ne cesse de se dégrader en raison d'un solde de plus en plus déséquilibré entre des coûts de production à la hausse et des prix d'achat à la baisse des produits agricoles sortis des fermes. Qui plus est, l'accélération de la précarité provoquée par la baisse des salaires entraîne des contraintes : un tiers des Français·es disent ne pas pouvoir prendre trois repas par jour contre la moitié en 2016, voire disent avoir conscience de mal se nourrir.

Comment peut-on tolérer une situation d'une telle violence ? Les profits de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution ont explosé, avec un taux de marge en progression de vingt-huit points, passant de 20 % à 48 % entre 2021 et 2023, quand l'inflation sur les produits alimentaires est de 20 % sur la même période. Cet agrobusiness est prédateur du revenu des paysan·nes sur le dos des consommateur·ices et des salarié·es de ces entreprises. À titre d'exemple, les dividendes du PDG du premier groupe laitier mondial, Lactalis, sixième fortune française, ont augmenté de 25 % entre 2022 et 2023.

## LA FNSEA ET LA COORDINATION RURALE REPRÉSENTANTS ZÉLÉS DE L'AGROBUSINESS

Depuis des années, les gouvernements répondent aux demandes de l'agrobusiness et à l'exécutif de la FNSEA. Une catastrophe pour l'environnement, la biodiversité et pour les paysan·nes elles et eux-mêmes, les salarié·es et saisonnier·es, qui sont les plus exposés aux maladies (cancer, Parkinson...) directement liées aux pesticides. Cela n'améliore pas non plus la qualité et la disponibilité de l'eau potable en raison des pollutions, alors que cette crise majeure s'impose à nous.

Partout les scandales éclatent, et la FNSEA est désormais largement discréditée. Les citoyen·nes ne sont pas dupes non plus de la collusion d'intérêts particuliers contre l'intérêt général qui est en cours dans ce secteur si stratégique et structurant qu'est l'alimentation. Quant à la coordination rurale, elle est un relais des pires réactionnaires du monde paysan et de l'extrême droite. En approuvant la loi Duplomb, elle tombe le masque en affichant, à l'image de la FNSEA, son soutien à une agriculture productiviste qui malmène la nature, les animaux et

les hommes. Pire, ces deux organisations se lâchent en toute impunité, saccageant et menaçant les agents des services publics, les bâtiments publics et les associations de défense de la nature, à l'instar de l'attaque dont a été victime la Ligue de protection des oiseaux à Rochefort.

## CINQUANTE-DEUX GARDES À VUE POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE, TAPIS ROUGE POUR LA FNSEA

Alors que la FNSEA a été autorisée par la préfecture à se rendre devant l'Assemblée nationale avec ses tracteurs, que tous les ans des dégradations sont commises en toute impunité par cette organisation et la Coordination rurale, le ministère de l'intérieur laisse faire en toute impunité. Quand quelques dizaines de militant·es déploient une banderole dans un ministère, c'est interpellation et garde à vue immédiate. Deux poids, deux mesures. À l'instar des militants syndicaux ouvriers, la répression est féroce pour celles et ceux qui remettent en cause les profits du capital dans le domaine agricole. Pour faire face, citoyen·nes et syndicats ouvriers et agricoles progressistes doivent s'unir et proposer des actions communes.

## LA CGT SOUTIENT LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE ET LE MODEF

L'ennemi de la paysannerie n'est pas l'Agence bio, l'INRAE, l'ANSES ou les écologistes mais la politique agricole commune, qui a détruit les prix de base garantis, les banques, qui maintiennent les agriculteur·ices toute leur vie dans l'endettement, l'agro-industrie, qui pille, mais aussi la FNSEA, qui berne les paysan·nes depuis des décennies, allant jusqu'à dévoyer leurs colères. Dans le monde paysan, il existe également des syndicats progressistes qui défendent réellement les paysan·nes et pas les propriétaires fonciers et l'agrobusiness. Nous invitons vivement nos lecteur·ices à prendre connaissance des publications de la Confédération paysanne et du Modéf. Nous invitons également les Parisien·nes à participer à la vente de fruits et légumes à prix coûtant organisée chaque année par le Modéf à la fin du mois d'août.



## DES MESURES À METTRE EN PLACE D'URGENCE

### POUR UNE MAÎTRISE PUBLIQUE DE NOTRE PRODUCTION

Le système agroalimentaire mondialisé est l'une des causes principales de la pollution de l'eau et des sols et il est dévastateur sur le plan social. Le libéralisme économique organise la production alimentaire internationale comme une compétition qui n'a pas lieu d'être alors qu'un tiers de la nourriture produite est gaspillée. Nous devons au contraire assurer une alimentation saine et choisie à l'ensemble de la population, tandis que l'accélération de la précarité provoquée par la baisse des salaires entraîne un tiers des Français-es à sauter un repas par jour. Nous ne pourrions affronter ce défi sans la garantie d'un revenu digne pour les paysan·nes et les travailleuses et travailleurs agricoles, et celles et ceux de la transformation et de la distribution. Cela passe inévitablement par la revalorisation des salaires, pour garantir aux consommateur·ices une alimentation saine. N'oublions pas que l'on parle du besoin le plus élémentaire de l'humanité – se nourrir – et il en va de notre souveraineté alimentaire.

Sécuriser notre approvisionnement alimentaire et assurer notre indépendance nationale exigent la maîtrise publique de notre production. L'alimentation, élément vital, doit être déclarée bien public et, à ce titre, les groupes alimentaires doivent être nationalisés démocratiquement et les revendications des salarié·es satisfaites. Cette maîtrise publique donnerait à notre pays la capacité d'orientations stratégiques de la filière agricole et alimentaire pour répondre aux besoins alimentaires de la population en quantité et qualité et construire des coopérations internationales mutuellement avantageuses.

- ❖ Favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie, saine, locale et respectueuse de l'environnement par l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux.
- ❖ Augmenter les salaires des travailleuses et des travailleurs agricoles, de la transformation et de la production.
- ❖ Encadrer les marges de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire pour équilibrer le partage de la valeur ajoutée dans l'ensemble des filières et/ou branches, imposer un prix minimum sur toutes les productions agricoles.
- ❖ Rompre avec le dogme libéral et sortir l'alimentation de l'OMC et des traités de libre-échange.
- ❖ Conditionner à des critères sociaux et environnementaux l'entrée des produits agricoles sur les marchés français et européens.
- ❖ Revoir la fiscalité agricole et la PAC dans une logique de répartition et de soutien à des fermes nombreuses et à la création d'emplois agricoles pérennes plutôt qu'à des investissements à outrance concentrant les outils de production et les fermes.
- ❖ Maintenir des actions environnementales de haut niveau, comme la réduction des phytosanitaires, la réimplantation des haies, les pratiques agro-environnementales, par des normes adaptées pour préserver la biodiversité, l'eau, les sols et la santé des travailleur·ses et des populations.
- ❖ Faciliter l'installation de nouvelles et nouveaux paysan·nes pour atteindre l'objectif d'un million sous dix ans.

FICHE À COMPLÉTER ET RETOURNER À L'ADRESSE INDICUÉE CI-DESSOUS

**Pré-inscription 2026**

Le **formation syndicale**  
Union des syndicats CGT de Paris  
85 rue Charlet 75003 PARIS  
Téléphone 01 44 78 55 31  
Formation.syndicale@cgtparis.fr

INTITULÉ DU STAGE : \_\_\_\_\_

DATE DE LA SESSION : du \_\_\_/\_\_\_/2026 au \_\_\_/\_\_\_/2026

---

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE, LA STAGIAIRE**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_ H  F

ADRESSE PERSO : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

COURRIER ÉLECTRONIQUE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ DATE D'ADHÉSION À LA CGT : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

NOM DE L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

QUALIFICATION : SALARIÉ DU PRIVÉ  SALARIÉ DU PUBLIC  PRIVÉ D'EMPLOI  RETRAITÉE   
OUVRIER  EMPLOYÉ  A. MAÎTRISE  TECHNICIEN   
ENSEIGNANT  INGÉNIEUR/CADRE

**STRUCTURES SYNDICALES**

SYNDICAT : \_\_\_\_\_

FÉDÉRATION (branche professionnelle, ex. commerce, banques assurances, ...) : \_\_\_\_\_

UNION LOCALE (lieu de travail : arrondissement si Paris, localité si banlieue) : \_\_\_\_\_

**FORMATION SYNDICALES SUIVIES**

S'IMPLIQUER DANS LA CGT  ANNÉE : \_\_\_\_\_

PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT MODULE 1 (de Niveau 1)  ANNÉE : \_\_\_\_\_ DÉVELOPPER LA CGT 1ÈRE PARTIE (de Niveau 2)  ANNÉE : \_\_\_\_\_

PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT MODULE 2 (de Niveau 1)  ANNÉE : \_\_\_\_\_ DÉVELOPPER LA CGT 2ÈME PARTIE (de Niveau 3)  ANNÉE : \_\_\_\_\_

PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT MODULE 3 (de Niveau 1)  ANNÉE : \_\_\_\_\_ AUTRES FORMATIONS : \_\_\_\_\_

AUTRES FORMATIONS : \_\_\_\_\_

**RESPONSABILITÉS SYNDICALES**

AU SYNDICAT : \_\_\_\_\_ À L'UNION LOCALE : \_\_\_\_\_

PRÉSENCE D'UN CSE DANS L'ENTREPRISE : MOINS DE 50 SALARIÉS.ES  PLUS DE 50 SALARIÉS.ES

**MANDATS**

DANS L'ENTREPRISE : RSS  DS  CSE  RS CSE  CSSCT  RP   
CAP  CSA  FSSSCT  AUTRE : \_\_\_\_\_

HORS ENTREPRISE : CONSEILLER DU SALARIÉ  CONSEILLER PRUD'HOMME  DÉFENSEUR SYNDICAL  AUTRE :

NOM ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE À LA FORMATION DU SYNDICAT : \_\_\_\_\_

Signature et cachet du Responsable du syndicat

## Stages de formation syndicale

# LE CALENDRIER 2026

Être équipé·e pour agir, mais aussi pour s'inscrire dans les débats démocratiques du syndicat, c'est le but des stages de formation proposés par l'UD CGT de Paris. La formation syndicale permet d'acquérir les connaissances et, plus largement, les capacités indispensables à la réussite des missions qui sont confiées aux camarades élu·es, mandaté·es et responsables. Tous renseignements à l'adresse suivante : [formation.syndicale@cgtparis.fr](mailto:formation.syndicale@cgtparis.fr).





Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		
1 J		1 D		1 D		1 M	RENFORCER LA CGT	1 V		1 L		
2 V		2 L	ÉCO-CSE	2 L		2 J		2 S		2 M		
3 S		3 M			3 M		3 V		3 D		3 M	
4 D		4 M			4 M		4 S		4 L	RPS	4 J	ANIMER UN SYNDICAT
5 L		5 J			5 J		5 D		5 M		5 V	
6 M		6 V		6 V		6 L		6 M	DROIT D'ALERTE DROIT DE RETRAIT	6 S		
7 M		7 S		7 S		7 M	JOURNÉE PSE JE LUTTE CONTRE LE RACISME AU TRAVAIL	7 J		7 D		
8 J		8 D		8 D		8 M	COMMUNICATION SYNDICALE : RÉDIGER ET COMMUNIQUER À L'ORAL	8 V		8 L		
9 V		9 L		9 L	CSE SANTÉ AU TRAVAIL	9 J			9 S		9 M	
10 S		10 M			10 M	DÉVELOPPER LA CGT MODULE 2	10 V		10 D		10 M	
11 D		11 M			11 M		11 S		11 L	COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL	11 J	
12 L		12 J			12 J		12 D		12 M			12 V
13 M		13 V		13 V		13 L		13 M		13 S		
14 M	CONSEILLER- CONSEILLÈRE DU SALARIÉ	14 S		14 S		14 M	PRUDIS SESSION 1 - LA PRISE DE MANDAT	14 J		14 D		
15 J		15 D		15 D		15 M			15 V		15 L	
16 V		16 L	PRUDIS SESSION 5 - MODIFICATION ET TRANSFERT DU CONTRAT DE TRAVAIL	16 L	NAO ET LECTURE DE LA FEUILLE DE PAIE	16 J		16 S		16 M	PRUDIS SESSION 2 - FORMALISME DE L'AUDIENCE	
17 S		17 M			17 M		17 V		17 D			17 M
18 D		18 M		18 M	COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL	18 S		18 L	FORMATION DE FORMATEURS-TRICES	18 J		
19 L		19 J		19 J		19 D		19 M			19 V	
20 M		20 V		20 V		20 L		20 M			20 S	
21 M		21 S		21 S		21 M		21 J		21 D		
22 J		22 D		22 D		22 M		22 V		22 L		
23 V		23 L	CONSEILLER- CONSEILLÈRE DU SALARIÉ	23 L	PRUDIS SESSION 2- FORMALISME DE L'AUDIENCE	23 J		23 S		23 M	ÉCO-CSE	DÉVELOPPER LA CGT MODULE 2
24 S		24 M				24 M		24 V		24 D		
25 D		25 M		25 M		25 S		25 L		25 J		
26 L		26 J		26 J		26 D		26 M	COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE, SES IDÉES ET SES PRATIQUES	26 V		
27 M		27 V		27 V		27 L		27 M			27 S	
28 M	CONSEILLER- CONSEILLÈRE DU SALARIÉ	28 S		28 S		28 M		28 J		28 D		
29 J			29 D		29 D		29 M		29 V		29 L	
30 V		30 L		30 L	SE SAISIR COLLECTIVEMENT DES DISCRIMINATIONS SYNDICALES	30 J		30 S		30 M		
31 S		31 M		31 M		31 D		31 D		31 M		

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre			
1 M		1 S		1 M		1 J	ÉCO-CSE	1 D		1 M	PRUDIS SESSION 3 MODULE 1 La méthode d'analyse	ANIMER UN SYNDICA T	DÉVELOP- PER LA CGT MODULE 2
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L	ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES	2 M			
3 V		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J			
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M	COMBATTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL	4 V			
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J			5 S		
6 L		6 J		6 D		6 M	PRUDIS - SESSION 3 MODULE 1 LA MÉTHODE D'ANALYSE JURIDIQUE	6 V		6 D			
7 M		7 V		7 L		7 M			7 S		7 L		
8 M		8 S		8 M		8 J		8 D		8 M			
9 J		9 D		9 M	RENFORCER LA CGT	9 V		9 L	RPS LIÉS AU TÉLÉTRAVAIL ET AU FLEX OFFICE	9 M		ÉCO-CSE	
10 V		10 L		10 J		10 S		10 M		10 J			
11 S		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V			
12 D		12 M		12 S		12 L		12 J	NAO ET LECTURE DE LA FEUILLE DE PAIE	12 S			
13 L		13 J		13 D		13 M	PRUDIS LE BCO	13 V		13 D			
14 M		14 V		14 L	DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E - DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E CENTRAL·E	14 M			14 S		14 L	JOURNÉE PSE	
15 M		15 S		15 M			15 J		15 D		15 M		
16 J		16 D		16 M		16 V		16 L	CSE SANTÉ AU TRAVAIL	16 M		COMBATTRE L'EXTRÊME DROITE, SES IDÉES ET SES PRATIQUES	
17 V		17 L		17 J		17 S		17 M			17 J		
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V			
19 D		19 M		19 S		19 L	DÉFENSEUR SYNDICAL	19 J	LUTTER CONTRE LE RACISME AU TRAVAIL	19 S			
20 L		20 J		20 D		20 M			20 V		20 D		
21 M		21 V		21 L	PRUDIS SESSION 6 - LA RUPTURE DU CDI	21 M		21 S		21 L			
22 M		22 S		22 M			22 J		22 D		22 M		
23 J		23 D		23 M		23 V		23 L	POLITIQUE FINANCIÈRE	23 M			
24 V		24 L		24 J		24 S		24 M			24 J		
25 S		25 M		25 V		25 D		25 M		25 V			
26 D		26 M		26 S		26 L	FORMATION DE FORMATEURS- TRICES	26 J		26 S			
27 L		27 J		27 D		27 M			27 V		27 D		
28 M		28 V		28 L	ÉCO-CSE	28 M		28 S		28 L			
29 M		29 S		29 M	DÉVELOPPER LA CGT MODULE 1	29 J		29 D		29 M			
30 J		30 D		30 M		30 V		30 L	PRUDIS SESSION 3	30 M	ANIMER UN SYNDICAT	DÉVELOPPER LA CGT	
31 V		31 L		31 M		31 S		31 D		31 J			

## Inauguration

MADELEINE RIFFAUD,  
L'ÉTERNELLE RÉSISTANTE

**Le 25 novembre dernier, en baptisant la place située au pied des Buttes-Chaumont du nom de Madeleine Riffaud, les élu-es parisien-nes ont dû avoir un moment de vertige. En levant les yeux vers les hauteurs de ce parc parisien, ils pouvaient imaginer les événements qui s'étaient déroulés là soixante-dix ans ans plus tôt...**

Le 23 août 1944, Madeleine a 20 ans, pile, et elle fête son anniversaire de la plus mémorable des manières : à la tête d'une maigre troupe de trois hommes, elle neutralise... un convoi entier de l'armée allemande, entre la gare des Buttes-Chaumont et celle de Ménilmontant, sur ce qui était alors la petite ceinture ferroviaire de Paris. Pour affronter leurs ennemis, nos trois héros, et l'héroïne qui les dirige, ne disposent que d'explosifs sommaires et de feux d'artifices. Ils les jettent sur le petit train alors qu'il traverse un tunnel. Abasourdis, les Allemands se rendent. Bilan : quatre-vingt soldats mis hors d'état de nuire. À la suite de cette opération, Madeleine sera élevée au grade de lieutenant de la Résistance.

## CONDAMNÉE À MORT

Malgré son jeune âge, elle n'en est pas à son premier coup d'éclat. Elle est déjà une miraculée des combats. Entrée chez les Francs-tireurs et partisans (FTP) quelques mois plus tôt, cette Parisienne d'adoption (sa famille est de la Somme) a pris dans la clandestinité le surnom de Rainer. Elle veut, avec ce pseudonyme germanique, rendre hommage au poète Rainer Maria Rilke. Elle ne cessera de le répéter : elle n'a rien contre les Allemands, seulement contre les nazis.

Avant le coup des Buttes-Chaumont, elle participe à une opération intitulée, au sein de l'armée des ombres, « À chacun son Boche ». Cette campagne d'assassinats sert de prélude à la libération de Paris. Le 23 juillet, donc, Madeleine exécute un soldat de la Wehrmacht sur le pont du Solférino. Sans éprouver la moindre joie, témoignera-t-elle bien plus tard, au contraire même, avec du chagrin. Elle est immédiatement appréhendée par un policier collaborateur, Pierre Anquetin, qui la remet à la Gestapo. Elle est torturée et traumatisée pour toujours par les scènes de sévices sur d'autres résistants auxquelles on la force à assister. Enfin, elle est condamnée à mort, puis miraculeusement échangée, quelques heures avant son exécution, contre des militaires allemands détenus par la Résistance.

## DU PISTOLET À LA PLUME

Pendant sa détention, Madeleine écrit plusieurs poèmes. Car si elle a la passion de la liberté et de la justice, elle a aussi l'amour des mots. N'a-t-elle pas malicieusement surnommé

son arme de poing Oscar, car « Oscar touche » ? Et son plus gros calibre « Hector », car « Hector tue » ?

Après la libération de Paris, comme elle ne peut s'engager dans l'armée (elle est encore mineure), son destin la mène donc vers la poésie. Elle a un parrain prestigieux, Paul Éluard, rencontré dans la mouvance du Parti communiste. Il publie son premier recueil de poèmes, *Poing fermé*, en 1945. Madeleine vient à peine de quitter sa vingtième année, et n'a pas perdu son temps. Elle va continuer à se consacrer à l'écriture et à « l'esprit de résistance », qu'elle veut perpétuer au-delà de la Libération. Elle se consacre aux luttes d'indépendance, en Indochine et en Algérie, où elle est visée par un attentat de l'OAS. Elle écrit pour le quotidien communiste *Ce soir*, dirigé par Louis Aragon, et surtout pour *La Vie ouvrière*, le journal de la CGT pour lequel elle effectuera de nombreux reportages. Elle adhère aussi au SNJ-CGT, dont elle deviendra évidemment l'une des plus marquantes figures. Et couvrira ensuite la guerre du Vietnam.

## JUSQU'AU BOUT DE SA VIE

Son « esprit de résistance » la conduit à suivre également les luttes syndicales dans l'Hexagone, notamment les grandes grèves de 1947 et 1948. Partout où l'injustice avance, Madeleine se dresse sur sa route. Ainsi, en 1974, un ancien camarade de la clandestinité, le professeur de médecine Jean Roujeau, lui conseille de se pencher sur l'état déplorable des hôpitaux. Elle se lance alors dans le « journalisme clandestin ». Se faisant embaucher au bas de l'échelle à l'hôpital Broussais, elle tire de cette expérience *Les Linges de nuit* (réédité aux éditions Michel Lafon), un livre témoignage dénonçant les conditions de travail indignes dans la fonction publique médicale. Il se vendra à un million d'exemplaires.

Et elle ne lâche jamais rien. En 2022, à 98 ans, elle se rappellera encore au bon souvenir de l'administration de l'AP-HP. Hospitalisée aux urgences, elle écrira à l'hôpital Lariboisière pour se plaindre d'avoir passé une nuit sur un brancard, sans même avoir reçu un verre d'eau. Ce n'est pas pour elle qu'elle prend la parole, précise-t-elle dans sa lettre, mais pour toutes et tous les anonymes qui subissent le même sort.

Madeleine Riffaud s'est éteinte le 6 novembre 2024, après plus d'un siècle de vie et de combats. Pensez à elle, quand vos pas vous mèneront aux Buttes-Chaumont.

## Monde

# QUEL AVENIR POUR LE DROIT INTERNATIONAL ?

**Nous sommes dans une période où le droit international se fracasse sur plusieurs fronts – Palestine, Ukraine, Soudan, Venezuela... –, nous conduisant à des lendemains incertains. Les résolutions de l'Onu sont, selon les époques, plus ou moins bonnes, plus ou moins appliquées, car le droit international est aussi une question de rapport de force. Mais aujourd'hui, c'est la loi du plus fort qui l'emporte.**

L'OIT (Organisation internationale du travail) a vu le jour en 1919. Elle réunissait, à ce moment-là, les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de seulement neuf pays. La convention n° 1 de l'OIT portait sur la journée de huit heures, revendication déjà historique du mouvement ouvrier international. En 1919 toujours, la création de la SDN (Société des nations) était en gestation. Fondée en 1920, elle regroupait à l'origine quarante-cinq pays, afin de prévenir les guerres et de résoudre les conflits par la négociation. Puis vinrent la montée des périls et la Seconde Guerre mondiale. La SDN avait échoué.

## BEAUX PRINCIPES ET MASSACRES

Le 10 mai 1944, la Conférence générale de l'OIT se réunit et adopte la Déclaration de Philadelphie, qui redéfinit les buts et objectifs de l'OIT. C'est le premier texte à portée universelle qui fait le lien entre la paix et les questions économiques et sociales. L'année suivante, le 26 juin 1945, la Charte des nations unies voit le jour à San Francisco. Le premier chapitre de cette charte, « Buts et principes », est une ambition utopique belle à couper le souffle. La culture de la paix, l'amitié, l'égalité souveraine, les droits humains et la coopération en sont les idées fortes. Six semaines plus tard, les États-Unis faisaient régner la terreur nucléaire sur Hiroshima et Nagasaki. Quant aux sept semaines qui ont précédé le 26 juin 1945, ce fut une séquence durant laquelle la France massacrait des dizaines de milliers d'Algérien·nes à Sétif, Guelma et Kherrata. On le voit, les beaux principes n'empêchent pas les États de terroriser, de persécuter et de massacrer des populations. En ce début 2026, peut-on dire que le bilan de l'Onu est nul quand on sait que deux cent dix conflits armés se sont déroulés depuis 1945 ? Oui si l'on constate les échecs diplomatiques dont résultent ces guerres. Non si l'on considère que l'Onu a permis de mettre fin à plusieurs guerres. Non si l'on constate que les conflits n'ont pour l'instant pas dégénéré en troisième guerre

mondiale. Non si l'on fait le bilan positif du travail de nombreuses organisations internationales : OIT, OMS, Unesco, Giec, etc.

## LES TEXTES... ET LEUR APPLICATION

Dans le concert des nations, la CSI (Confédération syndicale internationale) maintient toutefois un espoir en instaurant un rapport de force dans l'OIT et en se positionnant très correctement, par exemple sur l'Ukraine, sur la Palestine, le Venezuela ou encore l'Iran. Mais le droit international est bafoué et les conflits continuent de réduire des populations à la misère et à l'exil, victimes de la haine et du fanatisme. De nombreux textes, traités et conventions existent. Il est primordial d'exiger leur application effective. Les violations du droit international sont condamnables moralement, politiquement, juridiquement. Les décisions de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de justice sont en principe contraignantes, mais Netanyahu, en état d'arrestation, continue de diriger en toute liberté le gouvernement qui a décidé du génocide des Gazaouis.

## EN FINIR AVEC L'OTAN

La revendication ancienne de la CGT de la sortie de la France de l'Otan prend une tournure particulière avec l'hypothèse d'une agression militaire du Groenland par les États-Unis, les pays de l'Otan étant censés ne pas s'agresser entre eux. Alors, oui, il faut en finir avec cet Otan, dont on ne comprend même plus le sens. Mais ce n'est pas tout. Pour redonner du souffle aux principes du droit international, la France devrait exiger une réforme profonde du système des Nations unies, avec notamment un Conseil de sécurité qui prenne en compte le poids démographique de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine, ainsi que la suppression du droit de veto en son sein. Enfin, pour empêcher de nouveaux Hiroshima, la CGT doit amplifier sa participation à la campagne pour la ratification par la France du Tian (Traité d'interdiction des armes nucléaires), qui est entré en vigueur le 22 janvier 2021, il y a tout juste cinq ans.

## Seul en scène

# LA FRANCE COLONIALE AU SCALPEL

**De come-back en prolongations, vous avez encore la possibilité de voir l'excellente prestation de Nicolas Lambert dans un spectacle qu'il a lui-même écrit et mis en scène, sorte de documentaire théâtral sur l'Empire colonial français comme vous n'avez jamais pu le lire dans vos manuels scolaires d'histoire. Spectacle coup de poing, qui sait même être drôle, mais qui est surtout tellement révélateur.**

A priori, le one-(wo)man-show – « seul en scène » en québécois, car les Québécois défendent davantage le français que les Français eux-mêmes – est un spectacle la plupart du temps comique. Celui de Nicolas Lambert y consent, mais en partie seulement, et son humour est féroce. Féroce comme l'histoire qu'il raconte, celle de l'Empire colonial français. Alors on rit de temps en temps, comme un soulagement.

Est-ce à cause de sa férocité que cette histoire est méconnue ? Pas complètement bien sûr, car on en sait les grandes lignes, mais si grandes et si larges qu'elles recouvrent et font disparaître ses détails. Raison pour laquelle Nicolas Lambert se donne pour mission de nous les faire découvrir ou de nous les rappeler, à nous, les descendants de l'un des deux plus grands – avec l'Angleterre – empires coloniaux du monde.

## CAPTIVANT DE BOUT EN BOUT

Deux heures durant (c'est presque une gageure pour un seul en scène), le comédien, qui incarne une trentaine de personnages (à commencer par Marianne sur le divan du psychanalyste), nous tient en haleine sans qu'on voie le temps passer. Mais pour ce qui est du temps passé (à peine parfois, hier ou presque), il nous le fait voir. Et nos secrets de famille ne sont pas jolis. Cette vérité, qu'on ne nous apprend pas à l'école, elle claque sur la scène comme des coups de fouet. Pas besoin de mise en scène compliquée, le jeu de Nicolas Lambert, alternant ton confidentiel et exclamations, nous happe et nous rend incapables de discerner ce qui relève du texte ou de l'improvisation. Quelques accessoires et des éclairages judicieux font le reste.

Alors oui, on rit quand même quand il imite de Gaulle, Giscard, Mitterrand, Sarkozy ou Macron, mais c'est pour mieux faire tomber les masques et dénoncer la construction puis le démantèlement (pas moins horrifique) de cet Empire colonial dont des générations se devaient d'honorer la grandeur. Car l'horreur, c'est toujours chez les autres, jamais chez soi. Et le comédien atteint son double objectif : révéler la vérité et dénoncer le mensonge par omission.

## RICHEMENT DOCUMENTÉ

Attention, Nicolas Lambert n'adopte pas une simple posture. Ce qu'il raconte en scène est le fruit d'un minutieux travail de documentation, comme le ferait un historien ou un journaliste d'investigation. Pour savoir, il ne soulève pas le couvercle des poubelles mais pousse les bonnes portes, des Archives ou du Collège de France, et il braque pour nous sa lampe-torche sur les zones d'ombre de notre histoire, celles dont il n'est pas question dans les manuels scolaires. Il décortique également une partie ensoleillée qui ne dit pas grand-chose au plus grand nombre : que nous évoquent Faidherbe ou Gallieni à part des boulevards ou des avenues ? Et pourquoi parle-t-on de « l'après-guerre » alors qu'elle n'a pas cessé : Indochine, Algérie, Syrie, Madagascar, Liban, Cameroun... Il est vrai qu'on dit « opérations extérieures », ou, encore mieux, « pacification » en Algérie, le mot « guerre » n'étant juridiquement autorisé que depuis 1999 !

Tout cela dans un récit virevoltant s'appuyant sur sa propre expérience, d'enfant d'abord en Picardie, puis de père de famille se penchant sur les devoirs de sa fille. Un récit que Nicolas Lambert a écrit, mis en scène, et qu'il interprète avec un talent certain. Preuve en est le succès de cette pièce, que le Théâtre de Belleville avait déjà programmée d'avril à juin 2025, puis en décembre, et qui va finalement bénéficier de cinq mois de prolongation. Auparavant, l'homme de théâtre avait déjà signé des spectacles du même type, notamment les trois volets de *L'A-Démocratie*.

Et pour en savoir encore davantage sur Nicolas Lambert et son spectacle, vous pouvez découvrir l'interview qu'il a accordée sur l'excellent site [youtube.com/@PlaceAudin](https://www.youtube.com/@PlaceAudin).

• *La France, Empire. Un secret de famille national*, de et avec Nicolas Lambert, Théâtre de Belleville, 16, passage Piver (à hauteur du 94, rue du Faubourg-du-Temple), Paris 11<sup>e</sup>, le samedi à 15 h 30, jusqu'au 23 mai 2026. Durée : 2 heures. Tarifs : 28 €, réduit 19 €, moins de 26 ans 12 €. Tél. 01 48 06 72 34.



**CONGRÈS**  
DE L'UD CGT DE PARIS

10/11/12 FEVRIER 2026



**10, 11 et 12 février 2026**  
Bourse du travail  
Annexe Varlin

**Union Locale Paris 1 et 2**  
11 rue Léopold Bellan 75002  
contact-cgt@ul1-2.fr  
Paris 1 : 01 42 33 83 47  
Paris 2 : 01 42 33 83 48  
M **Sentier**

**Union Locale Paris 9**  
44 rue La Bruyère 75009  
09 71 57 29 30  
ulcgt9paris@gmail.com  
M **St-Georges**

**Union Locale Paris 18**  
42 rue de Clignancourt 75018  
01 42 52 64 64  
ulcgtparis18@gmail.com  
M **Barbès Rochechouart**

**Union Locale Paris 19**  
1 rue de Nantes 75019  
09 65 32 98 93  
cgt.paris19e@wanadoo.fr  
M **Corentin Cariou**

**Union Locale Paris 17**  
3 rue Tarbé 75017  
09 87 37 25 34  
ul.cgt.17@orange.fr  
M **Villiers**

**Union Locale Paris 8**  
32 rue d'Edimbourg 75008  
01 43 87 89 92  
ul.cgt8@wanadoo.fr  
M **Europe**

**Union Locale Paris 16**  
12 rue Chernoviz 75016  
01 45 27 77 57  
ulcgt16@orange.fr  
M **Passy**

**Union Locale Paris 15**  
98 rue de Lourmel 75015  
09 80 64 51 92  
ulcgt.paris15@gmail.com  
M **Félix Faure**

**Union Locale Paris 7**  
98 rue de Lourmel 75015  
09 53 70 84 62  
cgt.ulparis7@gmail.com  
M **Félix Faure**

**Union Locale Paris 5 et 6**  
163 bis bd de l'Hôpital 75013  
01 42 22 12 80  
ul56-ud@boulmich.org  
M **Place d'Italie**

**Union Locale Paris 14**  
35 rue de l'Aude 75014  
01 43 35 49 33  
ul14cgt@orange.fr  
M **Alesia**

**Union Locale Paris 13**  
163 bd de l'Hôpital 75013  
01 45 70 78 57  
contact@ulcgtparis13.fr  
M **Place d'Italie**

**Union Locale Paris 10**  
Bourse du Travail  
3 rue du Château d'eau 75010  
01 44 84 51 08  
ulcgtparis10@yahoo.com  
M **République**

**Union Locale Paris 11**  
Maison des Métallos  
94 rue J. P. Timbaud 75011  
01 42 41 81 06  
contact@ulcgt11.fr  
M **Couronnes**

**Union Locale Paris 3**  
85 rue Charlot 75003  
01 44 78 54 94/95  
ulcgt3@gmail.com  
M **République**

**Union Locale Paris 20**  
13 rue Pierre Bonnard 75020  
01 43 73 50 53  
cgt.paris20@wanadoo.fr  
M **Gambetta**

**Union Locale Paris 12**  
12 rue Chaligny 75012  
01 46 28 11 79  
secgen@ulcgtparis12.fr  
M **Reuilly Diderot**

**Union Locale Paris 4**  
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004  
01 42 72 14 73  
ul.cgt4eme@wanadoo.fr  
M **Hôtel de Ville**

**Union Syndicale des Retraité-es CGT Paris USR**  
85 rue Charlot 75003 Paris  
01 44 84 52 30  
usr@cgtparis.fr

**Commission Départementale UGICT PARIS**  
http://paris.reference-syndicale.fr  
85 rue Charlot 75003 Paris  
01 44 78 53 31  
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

**Permanences Droit à la retraite**  
85 rue Charlot 75003 Paris  
Bureau 224 sur RDV au :  
01 44 78 53 77

**Permanences juridiques**  
Contacter l'UD au :  
01 44 78 53 31

**Permanences Privé-es d'emploi**  
85 rue Charlot 75003 Paris  
Contacter l'UD  
cgtpe.paris@laposte.net

**Permanences INDECOSA Défense des consommateurs**  
[indecosacgt75@gmail.com](mailto:indecosacgt75@gmail.com)  
**2<sup>e</sup>**  
Jeudi après-midi sur RDV :  
01 42 33 83 47/48  
**4<sup>e</sup>**  
Sur RDV : 01 42 72 14 73  
**12<sup>e</sup>**  
3<sup>e</sup> jeudi du mois  
sur RDV : 01 46 28 11 79  
**20<sup>e</sup>**  
Mardi après-midi sur RDV :  
01 43 73 50 53

